Crédit Municipal de Toulon
GAGE DE CONFIANCE, DEPUIS 1821

ATTESTATION SUR L'HONNEUR EN VUE DE L'OBTENTION DE LA DISPENSE DE PRELEVEMENT SUR CERTAINS PRODUITS DE PLACEMENT POUR LES REVENUS ENCAISSES EN 2025
(Article 242 quater du Code Général des Impôts)

A RETOURNER A VOTRE AGENCE IMPERATIVEMENT AVANT LE 30/11/2024

Merci de renseigner un/plusieurs numéro(s) de compte(s) *(sachant que l'option s'applique à tous vos comptes **(1)**)* :
.....

(1)** L'attestation sur l'honneur concerne une **demande de dispense de prélèvement** au titre de l'encaissement d'intérêts, **Bons de Caisse - Compte à terme - Livrets B

Je soussigné (e) :

❑ M l l e ❑ Mme ❑ M .

Nom : Prénom :

Né(e) le : À :

Nationalité :

Domicilié :
(Résident de France au sens de la législation fiscale)

Atteste sur l'honneur que le **revenu fiscal de référence** de mon foyer fiscal figurant sur l'avis d'imposition établi au titre des revenus 2023 n'excède pas :

❑ La somme de vingt cinq mille euros (25 000 €) si vous êtes célibataire, divorcé ou veuf.

❑ La somme de cinquante mille euros (50 000 €) si vous êtes soumis à une imposition commune au sens de la législation fiscale.

Je reconnais que cette attestation est établie et signée sous mon entière responsabilité. Elle ne prend application que pour les revenus 2025 encore non perçus.

Je reconnais être informé(e) qu'en vertu de l'article 1740-DB du Code Général des Impôts, la présentation d'une attestation sur l'honneur par une personne physique dont le revenu fiscal de référence ne respecte pas les limites indiquées ci-dessus permettant de bénéficier d'une dispense du prélèvement visés à l'article 125 A, I du Code Général des impôts entraîne l'application d'une amende égale à 10 % du montant de ces prélèvements ayant fait l'objet d'une dispense à tort.

Fait à …… le……

Signature :

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données UE 2016 -679 du 27 avril 2016, les informations recueillies ci-dessus sont nécessaires au traitement de votre demande. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de vos données personnelles, d'un droit d'opposition à leur traitement ou la limitation de celui-ci, et du droit de retirer votre consentement à tout moment, dans les conditions prévues par la réglementation.
Vous pouvez faire valoir vos droits à tout moment, par courrier à l'attention du Directeur Général du Crédit municipal de Toulon, à l'adresse place BESAGNE Bâtiment A 83000 TOULON ou par courriel à l'adresse responsable.traitement@credit-municipal-toulon.fr.
Pour plus d'informations, la Charte de protection des données personnelles est consultable sur le site internet www.credit-municipal-toulon.fr.